

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



VILLE D'AVRANCHES

Séance du 13 décembre 2023

L'An Deux-Mille-Vingt-Trois, le 13 décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Avranches, dûment convoqué le 05 décembre, s'est assemblé à la salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Avranches, sous la présidence de Madame LORIN, Vice-Présidente du CCAS de la Ville d'Avranches.

		<u>ETAIENT PRESENTS</u>
		Mme LORIN, Vice-présidente du CCAS
		Mmes CALVEZ, MARIE
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE		Mrs CARO, PENNEC, TIERCELIN membres élus au sein du Conseil Municipal.
	17	Mmes ANQUETIL, LAGNIEL, LE JOLY, PREVOSTO, Mrs CARO, GRENIER, MERILLE, REBOURS (à partir de la question n°3), membres nommés par le Maire.
		<u>EXCUSES</u>
		Mr NICOLAS, Mme JONCHERE
NOMBRE DE MEMBRES EN SEANCE		<u>POUVOIR</u>
	14	Mme BUSSON à Mme LORIN
		<u>SECRETAIRE DE SEANCE</u>
POUVOIR	1	C.HUARD est désignée secrétaire de séance

◆

### QUESTION N°8 bis

## TARIFS DES REPAS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

### CITE D'AUTOMNE

La restauration est assurée en régie par la cuisine centrale de la ville depuis Mai 2022. Face à l'augmentation des prix des denrées, de l'énergie et des revalorisations des traitements indiciaires, les tarifs de vente des repas par la cuisine centrale ont été augmentés de près de 10% au 1<sup>er</sup> Juillet 2023.

**Aussi, il est proposé aux membres du conseil d'administration du CCAS une revalorisation de 10% des tarifs de restauration à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, soit :**

	RESIDENTS	EXTERIEURS
	Au 01/01/2024	Au 01/01/2024
Déjeuner	8,90 €	11,00 €
Dîner	7,40 €	11,00 €
repas à thèmes	15,00 €	21,00 €

	STAGIAIRES DE LA VILLE D'AVRANCHES (étudiants ou dans le cadre d'une formation professionnelle)
	Au 01/01/2024
Entrée+ plat + dessert	5,50 €

**Le Conseil d'Administration,  
A l'unanimité,  
Emet un avis favorable à ces propositions**

Pour extrait certifié conforme,  
La Vice-Présidente,

